

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mardi 04 février à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Projet de centrale solaire : choix du prestataire
2. Accord-cadre d'achat d'électricité et de gaz
3. Avis de la commune sur l'engagement de l'analyse de l'application du PLUiHM
4. Avancement de grade
5. Tarif de vacation pour le service aux manifestations.
6. Marchés conclus 2024.
7. Questions diverses

En mairie, le 24 janvier 2025

Le Maire,




Bernard HOGUET